



Divorce et un credit en cours ou la parti adverse ne veut pas pay

Par **dupont**, le **23/08/2009** à **10:16**

Bonjour,mon ami et en instance de divorce il paie une pension alimentaire 180euros ou avant il payé 250euros!ils ont un credit en commun de 14700euros et mon ami passe au tribunal le 22septembre pour payé cette dette!pour l'instant il et au contentieux ou il paye 200/mois!son ex femme et rester a la reunion et ne veut pas payer ce credit!que doije faire pour me defendre tout en sachant que je paie la pension et que je vais devoir a ma charge payer ce credit seull!lempunteur et moi meme et mon ex femme et le co empreunteur!si je prend un avocat pourra til me defendre et que mme paye sa parti de credit!

Par **jeetendra**, le **23/08/2009** à **10:27**

Bonjour, chacun des époux est tenu de rembourser l'emprunt contracté (emprunt solidaire), même en cas de divorce ou en cas de défaillance de l'un des emprunteurs, la banque se retournera vers l'autre (le plus solvable) pour obtenir la totalité de la somme due à chaque mensualité.
Comme vous etes en procédure de divorce demandez à votre avocat de soumettre ce problème au juge aux affaires familiales (votre femme doit s'acquitter de sa part), il n'y a pas de raison que vous soyez seul à payer un crédit commun, courage à vous, bon dimanche

Par **dupont**, le **23/08/2009** à **10:53**

merci

Par **dupont**, le **05/09/2009** à **19:42**

bonjour j'aurai voulu savoir si entre 5h du matin et 6h sont des heures de nuit!c dans un supermarché convention detail et gros alimentaire merci